

but de narguer le voisin. Le département et l'arrondissement sont le domaine commun, ce sont les chemins, c'est le régime des usages et des intérêts courants : là, pas d'innovations.

* * *

Une réaction paraît s'être opérée dans l'esprit des catholiques français en ce qui regarde le droit d'accroissement et la conduite à suivre par les congrégations.

Les journaux catholiques les plus influents condamnent le "zèle bruyant et peu sage" qui a compromis la résistance "en prétendant la rendre uniforme et l'imposer."

Mgr d'Hulst a écrit à ce sujet à l'*Univers* une lettre très caractéristique dont nous détachons le passage suivant : "Ou je me trompe fort, ou c'est cette levée de boucliers si intempestive, ce sont ces propos si peu mesurés qui ont persuadé à Mgr l'évêque de Beauvais qu'il y avait là une campagne plus politique que religieuse et qui l'ont déterminé à faire en sens contraire une manifestation dont l'effet a été d'introduire la division jusque parmi nos chefs spirituels.

"Si la presse catholique s'était moins pressée de dire ce qu'il fallait faire ; si le secret des réunions de religieux eût été mieux gardé ; si l'on eût laissé les supérieurs ecclésiastiques et religieux mettre à profit, pour étudier de près une situation très complexe, l'intervalle de temps que les journaux ont employé à l'embrouiller par des polémiques indiscrettes, que serait-il arrivé ? Probablement ce qui arrivera maintenant, mais avec des résultats bien différents. Entre les congrégations d'hommes et de femmes, les unes reconnues, les autres non reconnues, dont les situations, les intérêts sont infiniment variés, il se serait fait un partage ; les unes auraient payé, d'autres, en grand nombre, se seraient déclarées impuissantes. Le refus opposé par celles-ci aurait produit sur l'opinion tout l'effet désirable, et la résolution contraire de celles-là n'aurait déconcerté ni scandalisé personne, parce qu'aucun programme intransigeant et universel n'aurait été précédemment publié au nom du parti catholique.

"Aujourd'hui, quelle que soit la solution adoptée, l'effet moral est fâcheux. La résistance prendra des airs de sédition, la soumission aura une apparence de défection.

"A qui la faute ? Je suis bien audacieux et bien naïf, j'invite un grand journal catholique à faire son examen de conscience.